

l'acceptations. Mais nous n'agissions pas en parlant effrénés comme les députés ministériels le font présentement.

Il est temps que cela cesse, car ce sont des luttes fratricides au point de vue intérêt public. Le public a besoin d'être protégé, car si vous ne protégez pas les électeurs, demain les électeurs ne vous protégeront pas. Il est temps que cessent ces luttes qui ne sont pas dans l'intérêt de la population.

Je vous disais tout à l'heure que j'étais renversé. Lorsque j'écoutais ce soir le discours du député de St-Hyacinthe-Bagot, cela me rappelait le discours que prononçait le 21 mars 1957 l'honorable ministre des Finances actuel (M. Fleming), au cours du débat sur le budget pour l'année fiscale 1957-1958, alors que,—et je n'ai pris que quelques notes simplement,—comme l'atteste la page 2667 du compte rendu officiel des débats du 21 mars 1957, il critiquait son prédécesseur. Cependant, le ministre des Finances d'alors, M. Harris, avait prévu, en 1956-1957, un excédent budgétaire de 112 millions, lequel, à la fin de l'année fiscale, s'est élevé à 382 millions. Par contre, en considérant le budget présenté par le ministre des Finances actuel, et en envisageant les mêmes perspectives, nous avons raison de croire qu'il finira l'année budgétaire de 1958-1959 avec un déficit de 422 millions.

Si nous avions autant d'argent, comment se fait-il que le déficit soit maintenant si élevé et que nous accusions des pertes aussi considérables?

Monsieur le président, s'il y avait autant d'argent dans la Caisse et que nous sommes devenus si pauvres, c'est que le chômage s'est accru. Toutefois, je regrette de le dire, mais cela ne s'est pas produit sous un régime libéral, et c'est dû aux conservateurs. J'en parle en connaissance de cause car j'ai constaté que, dans ma circonscription et dans les environs, une industrie employait 6,000 travailleurs au mois de mars 1957, alors qu'au mois de septembre 1957, soit de la même année, il n'y en avait que 3,000; dans une autre industrie où il y avait 6,800 employés, il n'y en avait que 2,000 quelques mois plus tard, et ce parce que ces industries avaient perdu les contrats qu'elles détenaient et, par conséquent, le travail avait cessé. Alors, il est temps de réagir.

Je dois ajouter que s'il faut absolument de l'aide pour la Caisse d'assurance-chômage,—comme je l'ai déjà suggéré au cours du débat sur le discours du trône l'an dernier,—il faut absolument que ce soit l'État qui s'en charge.

A mon avis, on ne devrait pas cacher le déficit qui existe, et l'on ne devrait pas le combler par des contributions arrachées à l'employé et à l'employeur, mais on devrait le

[M. Ratelle.]

déclarer afin que l'on se rende compte du déficit réel de la Caisse d'assurance-chômage et des difficultés financières auxquelles doit faire face le pays.

Je serai bref, car je n'aime pas les longs discours. Mais c'est un triste spectacle, après avoir vécu tant d'années dans la prospérité, de voir autant de misère et de miséreux, autant de personnes en quête d'emploi et dans l'impossibilité de gagner leur vie. Je suis d'avis que l'on devrait puiser l'argent nécessaire à même le fonds du revenu consolidé et non pas à même les goussets de l'employeur et de l'employé.

Il est temps que cela cesse, et c'est mon dernier mot.

L'hon. M. Martin: Très bien.

M. Ratelle: Mais, pour l'amour de Dieu, que l'on cesse ces luttes fratricides et que l'on s'entende pour aider à la pauvre population! Faites en sorte que votre législation ait du bon sens, et ce pour le plus grand bien de la société. Si l'on vivait heureux en 1956-1957, pourquoi serait-on malheureux en 1958-1959? Présentez donc des mesures législatives raisonnables et, s'il vous arrivait de commettre une erreur, soyez francs, et nous vous aiderons. Mais ne procédez pas comme vous le faites actuellement.

Je n'appuierai pas, même si j'étais seul à le faire, le bill C-43 qui est présentement à l'étude, à moins que l'on y apporte une modification à l'avantage de l'employeur et de l'employé. Je suis prêt à donner le meilleur de moi-même en tant que le gouvernement soit sincère. Je suis le serviteur des ouvriers, je connais les unions comme je connais leurs besoins; je n'ai jamais été en faveur d'accorder \$12,000 à celui qui en gagnait \$10,000, ou \$110 à celui qui n'en gagnait que \$100. J'ai toujours appuyé les revendications justes et raisonnables des ouvriers et j'ai bataillé pour eux à l'Hôtel de Ville. J'ai même bataillé contre mon parti dans l'intérêt de la population ouvrière que je représente. Je ne me suis pas présenté comme ouvrier, mais comme un représentant de la classe ouvrière qui comprend les responsabilités de son mandat.

C'est tout ce que je voulais dire ce soir. Dans l'intérêt général de la population, j'aimerais voir cesser toutes ces luttes et alors nous pourrions vivre plus heureux.

(Traduction)

M. Browne (Vancouver-Kingsway): Je puis vous fournir l'assurance, monsieur le président, que je n'ai pas l'intention de prendre beaucoup de temps du comité ce soir, parce que l'opposition a présenté si peu d'arguments que, j'en suis sûr, le comité sera prêt à adopter cette mesure sans délai.